

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 310 88. tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 47 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.— LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

« Mutinerie » dans le clergé romand !

De nombreux ecclésiastiques du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg viennent d'adresser au préfet de la sacrée congrégation pour le clergé, le cardinal Jean Villot, une lettre l'informant de « leur profonde déception » au sujet de la désignation de Mgr Pierre Mamie comme évêque auxiliaire du diocèse. Les signataires de la lettre, dont des copies ont été adressées à Mgr Charrière, évêque du diocèse, et à Mgr Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat, demandant que l'on ajourne la cérémonie de consécration de Mgr Mamie, fixée au 6 octobre prochain.

Dans leur message, les signataires écrivent que le choix de Mgr Mamie n'a pas été favorablement accueilli par la grande majorité du clergé diocésain. Sans faire état de « griefs personnels à l'égard de Mgr Mamie », les signataires sont d'avis que « Mgr Charrière et Mgr Journet, en préparant sans consultation cette nomination, ont agi contre l'esprit même du concile, puisque ni les plus proches collaborateurs de l'évêque, les quatre

vicaires généraux, ni le présidium du Conseil presbytéral, ni le chapitre de la cathédrale n'ont eu connaissance de cette nomination ». Après avoir exprimé leur déception, leur souci et leur inquiétude, les signataires de la lettre ajoutent: « Nous ne pouvons nous taire, car il y va du bien de notre diocèse, de la collaboration future du clergé et des laïcs avec l'évêque. Nous sommes certains que cette collaboration sera d'avance compromise si Mgr Mamie doit un jour devenir évêque de notre diocèse. » En conséquence, les auteurs de la lettre demandent au cardinal Villot d'« intervenir en leur faveur, en exigeant peut-être d'une part une enquête faite par des prêtres d'un autre diocèse auprès des prêtres et des religieux et des laïcs de notre diocèse », et d'envisager un éventuel ajournement de la consécration de Mgr Mamie.

Précisant leur position à l'égard de la désignation du nouvel évêque auxiliaire, les auteurs de la lettre reconnaissent ses qualités d'exégète et de savant, mais estiment que « ce n'est

pas un homme de contact et de dialogue. Il est distant et ne cherche pas le contact avec les prêtres et les fidèles. Même durant son ministère à Lausanne et comme aumônier des étudiants à l'Université, c'était l'homme d'un petit groupe. Nous estimons pourtant que notre diocèse, après le concile et après bientôt 25 ans d'épiscopat de Mgr Charrière a besoin d'un pasteur très proche du clergé et des fidèles. Or, Mgr Mamie n'a exercé que très brièvement le ministère paroissial (4 ans vicaire dans une paroisse de Lausanne). Mgr Mamie a un abord difficile avec les gens, voyant tout d'abord le côté négatif des choses et des événements. Il s'est distancé de tous ses confrères, même ceux de son année d'ordination et de séminaire. Il n'a pas la confiance des prêtres du diocèse et aux élections pour le Conseil presbytéral, il n'a eu que quelques voix éparses. Nous pensons que dans ces conditions il ne pourrait pas valablement diriger, par la suite, notre diocèse lorsque Mgr Charrière prendra sa retraite ».

De la responsabilité civile des chemins de fer

Par un message publié lundi, le Conseil fédéral invite les Chambres à approuver la convention additionnelle à la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer, du 25 février 1961 (CIV).

Jusqu'ici, la responsabilité du chemin de fer « pour la mort, les blessures et toute atteinte à l'intégrité corporelle d'un voyageur » est restée soumise, en vertu de la CIV, aux lois et règlements de l'Etat où le fait s'est produit, c'est-à-dire en Suisse à la loi fédérale du 28 mars 1905 sur la responsabilité civile des entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur et des postes.

C'est en 1951, lors des travaux préliminaires de l'avant-dernière révision de la CIV, que l'idée d'une unification des règles de responsabilité dans ce domaine a été lancée. Reprenant une suggestion de l'Institut international pour l'unification du droit privé (Unidroit), appuyée par la Chambre de commerce international (CCI), la délégation suisse a proposé que l'Office central des transports internationaux par chemins de fer (OCTI) fût chargé des études préparatoires, puis que la question fût traitée par une conférence extraordinaire de révision.

Ces études furent entreprises par un comité d'experts.

Le projet issu de ces travaux a été soumis à une conférence diplomatique, qui s'est réunie à Berne, du 21 au 26 février, sur la convocation du Conseil fédéral et sous la présidence de M. A. Schaller, président depuis 1959 du comité administratif de l'OCTI.

La convention additionnelle conclue lors de cette conférence a été signée par les pays suivants: l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, le Liban, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Maroc, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Suisse, la Syrie, la Tchécoslovaquie, la Tunisie, la Turquie et la Yougoslavie.

Vienne: Match de satellites...



La première conférence spatiale de l'ONU, qui réunit à Vienne les délégués de septante-quatre pays, est dominée par un « match de satellites », l'URSS ayant décidé d'opposer une nouvelle association de satellites de télécommunications, baptisée Interspoutnik, à celle qui existe déjà et qui est dominée par les Etats-Unis, Intelsat. La Suisse est représentée à Vienne par l'ambassadeur Escher (à gauche) et par le professeur Hochstrasser (à droite).

DERNIÈRE PAGE

Mendrisio: La grève de Penrex continue

Les délégués du syndicat qui représente les ouvriers de la Penrex et le représentant de l'entreprise se sont rencontrés une fois encore lundi mais, apprend-on de source informée, ce fut de nouveau en vain, si bien que la grève continue. Les ouvriers de cette fabrique de stylos à bille s'étaient mis en grève le 21 juillet dernier, affirmant que la direction n'avait pas respecté le contrat collectif. Une semaine

après, ils partaient en vacances pour trois semaines, espérant que le conflit serait réglé à leur retour, ce qui leur aurait permis de reprendre le travail ce lundi. Mais il semble qu'il n'en est rien et que les positions se soient durcies, rendant la solution du problème plus lointaine que jamais. C'est ainsi que l'usine est de nouveau contrôlée par des piquets de grève.

ZURICH: L'UNIVERSITÉ N'EST PAS ENCORE « DÉMOCRATISÉE »...

L'étude des statistiques de l'Université fait apparaître que, dans la plupart des cas, la profession des pères est déterminante pour le choix des étudiants, qui suivent presque toujours leurs traces. Seuls les enfants des pasteurs font exception. En droit, on compte 45% d'enfants d'avocats et de juges; en médecine, 42%, alors que les enfants de pasteurs s'inscrivent dans une proportion de 9% seulement à la Faculté de théologie. La Faculté des lettres, elle, rassemble aussi une proportion importante d'enfants d'enseignants (43%). Si l'on considère l'origine sociale des étudiants, on remarque que, de 1955 à 1967, la proportion des étudiants issus de milieux ouvriers a passé de 6,3 à 13,1%. Mais ce pourcentage reste très inférieur à celui des ouvriers par rapport à la population active, malgré l'augmentation de ces dernières années.

Cela s'est passé dans notre pays

Lausanne:

† R. RAMELET

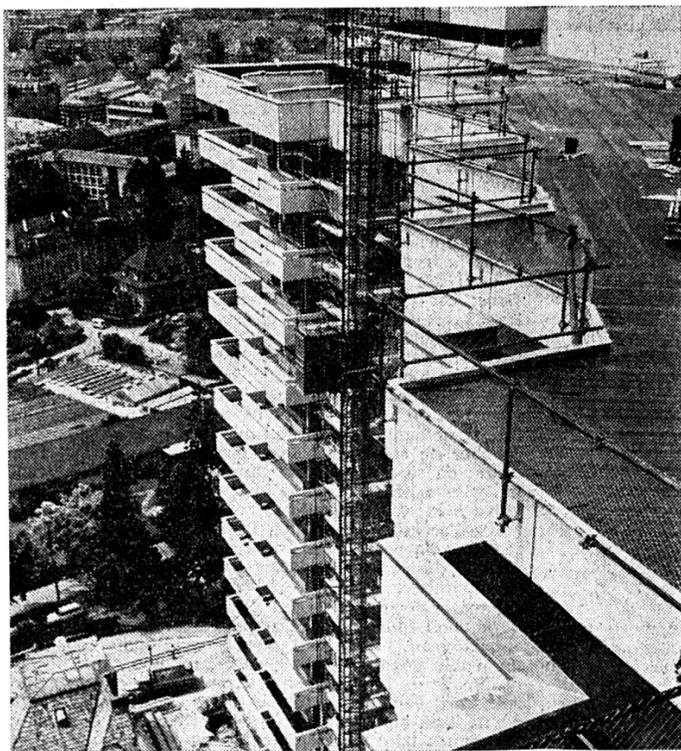
Rémy Ramelet, architecte, est décédé lundi à Lausanne à l'âge de 60 ans. On lui doit de nombreux édifices commerciaux et locatifs à Lausanne et dans le canton. R. Ramelet a présidé le Parti socialiste lausannois jusqu'en 1962, a été conseiller communal à Lausanne jusqu'en 1965 et député de mars 1949 à janvier 1958.

Il était membre du Conseil des retraites populaires. Nous reviendrons sur cette douloureuse disparition, mais nous tenons à assurer d'ores et déjà la famille de R. Ramelet de notre sympathie émue.

TV EN COULEURS: Progression. — Le nombre des récepteurs de télévision en couleurs enregistrés en Suisse a augmenté de 3478 au cours du premier semestre de 1968 pour s'élever à 4880.

SAINT-GALL: Deux morts. — Un grave accident s'est produit dimanche sur la route du Rheintal saint-gallois, entre Weite et Sevelen, faisant deux morts. M. P. Wuersch, de Walenstadt, âgé de 24 ans, se rendait à Buchs, lorsqu'il perdit le contrôle de sa machine dans un virage. Son véhicule se jeta contre un bouleau, et le conducteur et sa passagère, M^{lle} S. Mueller, 22 ans, de Mels-Helgkreuz, devaient être tués.

Le plus haut ascenseur de Berne !



C'est celui qui a été installé provisoirement à l'extérieur du nouvel Hôpital de l'île (71 m. et 20 étages!). Les travaux de construction de la nouvelle clinique avancent avec rapidité. L'ascenseur provisoire a une charge utile de 1000 kilos et sert à transporter les ouvriers, les architectes et le matériel.

COLLABORATION ACS-TCS. — Au terme de pourparlers qui ont duré trois ans, le Touring-Club de Suisse et l'Automobile-Club de Suisse ont conclu, d'entente avec les garagistes, un accord sur l'exploitation commune d'un service de dépannage. A partir du 1^{er} septembre, tous les membres de l'ACS seront au bénéfice de l'assistance gratuite des patrouilleurs du TCS et des garagistes affiliés. Les demandes de secours devront se faire exclusivement par les centraux téléphoniques prévus à cet effet.

VALAIS: La neige en plein été ! — La neige a fait son apparition lundi matin dans la nuit, en plusieurs régions du Valais. Des centaines de vaches ont été surprises par l'hiver. Elles se trouvaient dans différents alpages situés vers 1800 m. d'altitude. La neige a également gagné la région des mayens, chassant vers la plaine certains vacanciers refusant de chauffer leur chalet en plein mois d'août.

SUISSE CONDAMNÉ A HONG-KONG. — Un ressortissant suisse de 24 ans, mécanicien sur radio, et un Chilien du même âge ont été condamnés chacun lundi à une amende de 27 500 fr. pour contrebande d'or d'une valeur de 500 000 fr. S'ils ne s'acquittent pas de leur amende, ils devront purger une peine de prison d'une année.

Les deux contrebandiers avaient tenté de passer des lingots d'or à bord du bateau norvégien « Tarantel », mais ils furent arrêtés le 31 juillet à leur arrivée à Hong-Kong.

WEISSENBURG: Deux femmes disparaissent dans la Simme. — Un grave accident de la circulation s'est produit lundi soir entre le lieu dit Heidenweidli et Weissenbourg, dans le Simmental. Une voiture allemande immatriculée à Stuttgart, qui suivait une route sinueuse, tenta à un certain moment de dépasser un véhicule militaire remorquant un canon de DCA. Au cours de cette manœuvre de dépassement, les deux automobilistes virent soudain arriver une voiture roulant en sens inverse. L'automobiliste allemand, qui avait amorcé la manœuvre, tenta alors de revenir rapidement sur la droite. C'est alors qu'il perdit la maîtrise de son véhicule qui tomba dans la Simme. Les deux hommes qui se trouvaient dans la voiture parvinrent à se sauver, mais les deux femmes ont disparu, et l'on craint qu'elles ne se soient noyées. L'auto allemande, complètement démolie, a été retirée de l'eau à 100 m. environ du lieu de l'accident.

SPIEZ: Un arbre sur la voie. — En tombant sur la ligne Spiez-Interlaken, un tronçonneuse miné par les pluies et pesant deux tonnes et demie, a interrompu le trafic sur cette ligne durant 4 heures, lundi après-midi.

BALE: Nouvelle affaire de drogue. — La police bâloise a arrêté, à la fin de la semaine dernière, trois jeunes gens, âgés de 15 à 20 ans, qui faisaient usage de stupéfiants. Elle a saisi en même temps de petites quantités d'opium et de haschisch. L'enquête se poursuit pour déterminer la provenance des drogues, et le canal par lequel elles étaient écoulées.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

EN BREF... Avant les Jeux de Mexico Football Scandale en Allemagne

TENNIS. — Les Etats-Unis ont finalement battu l'Espagne par 4-1 en demi-finale interzones de la Coupe Davis, à Cleveland. Dans le dernier simple, interrompu par l'obscurité la veille, alors que l'Espagnol Santana et l'Américain Ashe étaient à égalité à deux sets partout, ce dernier s'est attribué le dernier set par 6-4, s'imposant finalement par 11-13, 7-5, 6-3, 13-15, 6-4. La seule victoire espagnole fut remportée par Santana dans le simple d'ouverture, aux dépens de l'Américain Graebner, par 6-2, 6-3, 6-3.

CYCLISME. — Gianni Motta a annoncé qu'il ne participerait pas à la course Paris—Luxembourg dont le départ sera donné jeudi. Le coureur italien, qui souffre de douleurs à la jambe gauche, continuera cependant à s'entraîner afin de courir la Coupe Placci à la fin du mois à Imola. Après cette épreuve, il décidera de sa participation au championnat du monde sur route.

AUTOMOBILISME. — Les Finlandais Mikkola-Jaervi, sur Fort-Escort, ont remporté le rallye des Mille lacs, qui s'est terminé après 1700 km. à Jyväskylä, en Finlande.

★ Le Comité olympique autrichien a décidé, lors d'une réunion tenue à Vienne, que la délégation autrichienne aux Jeux olympiques de Mexico ne devrait pas compter plus que 39 sportifs et 19 officiels. Cette décision a eu comme conséquence la non-sélection des athlètes Ingo Peyker (5 m. à la perche), Walter Pektor (81 m. 84 au javelot), du nageur Peter Schmid, de l'haltérophile Kurt Pittner et du lutteur Heinz Theuretzbacher.

★ Le sprinter Harry Jerome (28 ans) sera le chef de file de la délégation canadienne d'athlétisme à Mexico. Jerome, qui fut en 1960 le second athlète à courir le 100 m. en 10 secondes après l'Allemand Armin Hary, participera à ses troisièmes Jeux olympiques. En 1960, à Rome, il se blessa lors de la demi-finale du 100 m. et en 1964, à Tokyo, il se classa troisième sur 100 m.

★ Du côté réception, les services de l'aéroport de Mexico viennent d'annoncer qu'ils seront capables de s'occuper de l'arrivée de 1500 personnes à l'heure. Les délégations sportives seront reçues, avant leur transfert au village olympique, dans un

immeuble qui a été spécialement construit à l'aéroport. Une section de ce nouveau bâtiment a été spécialement aménagée pour l'accueil vétérinaire des chevaux.

★ La cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Mexico durera un peu plus de deux heures, selon le programme officiel qui vient d'être établi par le Comité d'organisation. Pour le moment, ce sont les répétitions pour le transport de la torche olympique qui sont à l'ordre du jour. Quelque mille jeunes coureurs y participent. Chaque relayeur portera la flamme pendant un kilomètre qu'il doit couvrir en quatre minutes. La torche pèse un kilo et celle qui sera utilisée pendant le dernier kilomètre 1 kg. 600. Allumée à l'Olympie le 23 août, la flamme sera prise en charge par les Mexicains le 30 septembre dans l'île de San Salvador (Bahamas). Avant d'arriver au stade, elle devra traverser quatre Etats du pays: Veracruz, Puebla, Tlaxcala et Mexico.

★ La ville de Columbus — 471 000 habitants — capitale de l'Etat de l'Ohio, se propose comme lieu des Jeux olympiques de 1992, année qui marquera le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Cette nouvelle a été annoncée par M. Avery Brundage, président du CIO. Une résolution adoptée par le Conseil municipal souligne que Columbus est la plus grande ville des Etats-Unis qui porte le nom du célèbre navigateur génois et demande à tous les habitants d'appuyer sa proposition que les 25^e Jeux y soient organisés dans 24 ans.

Le football professionnel allemand connaîtra-t-il le plus grand scandale de son histoire? Des rumeurs circulent actuellement sur le compte du club berlinois Hertha. Celui-ci, expulsé il y a trois ans de la Bundesliga pour avoir surpayé certains joueurs, a réussi à retrouver sa place dans la division supérieure.

Certains l'accusent aujourd'hui d'avoir acheté pour 38 000 marks le dernier match de promotion disputé contre Bayern Hof. M^r Manfred Bloch, membre du Comité directeur et ancien avocat de Hertha, a remis sa démission tout en exigeant que toute la lumière soit faite sur cette affaire de corruption. Les soupçons de M. Bloch auraient été renforcés encore par le fait que 38 000 marks ont, semble-t-il, été effectivement emportés à Hof par certains membres du comité dans l'intention « officielle » de s'assurer les services de l'avant bavarois Gunter Reisser, désireux, affirmait-on, de jouer à Berlin.

● Glasgow Rangers vient de s'assurer les services du gardien de l'équipe amateur d'Allemagne, Klaus Gerhard Neef (21 ans). Il est le premier joueur allemand à signer un contrat comme professionnel avec le club écossais.

● Le Brésilien Francisco Amancio Dos Santos, âgé de 29 ans, a été assassiné par balles par un pompiste avec lequel il avait eu une violente discussion en venant s'approvisionner en essence à son poste, à Rio de Janeiro. Amancio Dos Santos avait joué comme arrière au Botafogo de Rio de Janeiro. Il avait ensuite défendu les couleurs de Valencia, en Espagne, entre 1961 et 1966. Il était alors revenu au Brésil. A son retour au pays, jouissant d'une confortable fortune, il s'était éloigné du football.

La deuxième journée

LIGUE NATIONALE A

Bellinzone—Bâle
Grasshoppers—Lausanne
Lucerne—Bienne
Servette—Zurich
Sion—Winterthur
Saint-Gall—La Chaux-de-Fonds
Young-Boys—Lugano

LIGUE NATIONALE B

Aarau—Soleure
Baden—Brühl
Chiasso—Etoile Carouge
Fribourg—Young-Fellows
Granges—MendrisioStar
Thoune—UGS
Xamax—Wettingen

Sport-Toto

LES GAINS

Répartition des gains du concours des 17 et 18 août: 5 gagnants avec 13 points à 34 415 fr. 50; 75 gagnants avec 12 points à 2294 fr. 35; 1099 gagnants avec 11 points à 156 fr. 60; 9601 gagnants avec 10 pts à 17 fr. 90.

PROGRAMMES



RADIO

Mardi 20 août 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'Orl 19.00 Miroir du monde. 19.30 Signes particuliers. 20.00 Magazine 68. 20.20 Intermède musical. 20.30 «Dorothee», comédie. 22.30 Inf. 22.35 Nations Unies. 23.05 Prélude à la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Nouveautés de l'enregistrement. 21.30 Vie musicale. 21.50 «Don Pasquale», opéra. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Lecture. 16.30 Mus. et divertissement. 17.25 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Mes amis célèbres. 21.30 Monde invisible. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Mercredi 21 août 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'Orl 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Les Enfants du Capitaine Grant», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Mus. 6.20 Divertissement pop. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Schumann. 9.00 Extracte. 10.05 Orch. 11.05 Mus. et bonne humeur. 12.00 Orch. 12.40 Sortons de table en mus. 13.30 Mélodies d'été. 13.50 Bourse. 14.00 Causerie. 14.30 Solistes. 15.05 Divertissement pop. 15.35 Mélo-dies tessinoises.

TV ROMANDE

Mardi 20 août 1968

18.40 Bulletin. 18.50 Rendez-vous. 19.20 Trois petits tours. 19.25 «En Famille», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Mon père est formidable. 20.45 Au cœur du temps. 21.35 Dimensions. 22.35 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mardi 20 août 1968

1re chaîne. — 18.50 Arrêtez-les! 19.20 Filopati et Patafil. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme de l'Ombre», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.30 Le premier des six. 20.50 «L'Orage», film. 22.10 Roman de la Nationale 7. 22.40 Télé-nuit.

2e chaîne. — 19.45 Télé-soir. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Chapeau melon et bottes de cuir. 21.20 Tremplins de l'été.

Mercredi 21 août 1968

1re chaîne. — 12.30 Journal de vacances. 13.00 Télé-midi. 13.30 Cléf de l'énigme.

Les aventures de Popeye



FRANCIS FAVRE

L'AFFAIRE

Roman d'actualité politique

ASPIDA

— Par qui? Pourquoi? s'exclama-t-il, je n'ai pas d'ennemi ici!

— Et les gens que vous avez renversés! fis-je en le taquinant.

— Oh! alors, je ne risque rien: il n'y a que votre charmante sœur, et elle paraît m'avoir pardonné.

— Ce qui est ennuyeux, résuma le brigadier, c'est que nous n'avons pas le moindre indice, pas d'empreinte, pas de trace, rien...

— Quoi qu'il en soit, conclut Antonio, vous ne découvrez jamais le coupable. C'était sûrement un de ces rats d'hôtel, trop habile pour se faire pincer par un policier helvétique!

Il avait proféré cette insolence d'un ton et d'un air si méprisants que je ne pus m'empêcher de lui décocher un coup d'œil venimeux. Décidément, il y avait peu de chances que nous sympathisions!

L'Ambassade de Grèce à Berne, avertie, notifia à mon ami, car tel je le considérais désormais, qu'un document provisoire lui permettrait de regagner sa patrie et qu'il lui serait remis dans l'après-midi.

La voiture avait été rapidement réparée. Accompagné de son inamovible secrétaire, Papazorglou prit congé de nous, très chaleureusement, après un léger lunch qui nous avait réunis au Farinet. Comme le temps était beau et chaud, à tel point que la neige fondait à vue d'œil, nous résolûmes de l'escorter jusqu'à Verbier-Village, en dessous de la station. De là, le spectacle des sommets et de la profonde vallée est admirable; et longtemps nous vîmes sa voiture descendre la route sinueuse qui mène de Verbier au val de Bagnes, déjà libre de neige, puis vers la vallée du Rhône.

Nous nous reverrions en juillet, c'était convenu, fixé, pour ce qui devait être, pensions-nous, de paisibles vacances...

EMOTION A RHODES

Un Coronado de Swissair nous emporta d'une traite par-dessus les Alpes — vision grandiose — jusqu'à Athènes, où Papazorglou était venu nous chercher. Dans cet aérodrôme petit, poussiéreux, tenu à la bonne franquette, assez peu conforme à ce que l'on attend d'une capitale internationale, il eut tôt fait de nous repérer et de nous appeler.

— Kalisperasas, s'écria-t-il jovialement, soyez les bienvenus sur sol hellénique!

Il héla un porteur et nous entraîna vers sa voiture, une somptueuse américaine bleue. La

nuit était enfin tombée sur la torride terre grecque, mais sans apporter nulle fraîcheur. Nous étions partis de Genève par temps frais, pluvieux, humide... nous nous trouvions quelque trois heures plus tard à Athènes, accablés par une chaleur lourde, étouffante, comme si on nous avait plongés dans la gueule béante d'un four. Le contraste était rude et nous nous épongeons le front au moindre effort.

— Il fait terriblement chaud, même pour un Grec; cet après-midi le thermomètre atteignit les 38 degrés, dit notre cicérone. Mais n'ayez pas de souci: demain, un DC-4 d'Olympic Airways, notre compagnie nationale, prononça-t-il avec une fierté non dissimulée, vous transportera à Rhodes. Il y règne une température très agréable. Vous pourrez vous baigner ou vous promener dans les bois de pins, le soir, après le coucher du soleil, c'est le moment le plus délicieux; on se sent revivre, caressé, rafraîchi par la brise marine. Comme ma plage privée se trouve à Ixos, à cinq kilomètres de Rhodes, vous aurez l'occasion de visiter la ville, restée très féodale d'aspect. Vous pourrez également, si vous le désirez, vous reposer dans ma résidence de montagne, où l'air est plus vif...

Papazorglou possède au 12 de l'avenue V.-Sofia, non loin de l'Ambassade américaine, un appartement très grand, bien conçu, dans un immeuble cosu. Mobilier solide, un peu lourd (à l'image de son propriétaire), gros fauteuils de cuir vert, canapés profonds, copies de tableaux de maîtres aux murs, sauf deux Cézanne, authentiques eux; tout respire l'aisance, sinon la fortune.

Notre hôte nous abandonna ce soir-là; il avait, paraît-il, des affaires pressantes à régler avant l'envol pour Rhodes. Du reste, nous étions assez fatigués et devions prendre l'avion fort tôt.

L'appareil se posa sur l'aérodrome de Marizzo, aux environs de la cité médiévale. L'île est enchanteresse, verte, fleurie, ombragée, parfumée, alors que l'Attique est desséchée. Elle doit son nom au grec « rodos », qui signifie rose; et en effet ces admirables fleurs y sont abondantes. La vieille ville est enclose de remparts, dus aux Byzantins, améliorés par les Vénitiens, les chevaliers de Saint-Jean, puis par les conquérants arabes. Ils ont été remarquablement conservés. Dans le port de Mandraki, on peut contempler de curieux moulins à vent et les vestiges de la statue colossale qui faisait la gloire de l'île dans l'Antiquité. Il y avait beaucoup de monde, de bruit, d'odeurs; nous étions alléchés par le fumet tenace des grillades en plein air. Papazorglou paraissait tout heureux de nous faire visiter les lieux; il avait l'air d'être chez lui; nombre de passants, de flâneurs, de commerçants le saluaient avec respect. Il semblait être un personnage important, comme un Grec ou un Romain d'autrefois, avec ses « clients », ses obligés. Cela me frappa. « Vraiment, pensai-je, rien n'a changé depuis des siècles, des millénaires, pas plus l'ordre social que les pierres! »

Après avoir dégusté un jus d'oranges (américain et en boîte, car les Grecs ne semblent pas savoir exploiter leurs richesses, ou ne veut pas le leur apprendre...) Papazorglou nous entraîna jusqu'au garage Socratéous, où un chauffeur en uniforme clair attendait notre arrivée au volant d'une voiture noire, antique et vaste.

— Tout est prêt, Spiros? demanda Papazorglou.

— Oui, patron. Kratidés nous rejoindra avec la jeep et ses camarades.

(A suivre.)

Le fait du jour



Notre confrère « La Suisse » a publié ce matin son premier classement du meilleur footballeur qui sera doté en fin de saison du « Crampon d'or ». Est-ce une bonne idée? Cela ne va-t-il pas être un danger? Favoriser l'exploit personnel au lieu du jeu collectif qui est, somme toute, la base du football? L'avenir nous le dira.

Cependant, disons tout de même que notre confrère genevois fait fausse route dans sa façon d'attribuer les points. Lors de chaque rencontre, ses collaborateurs ou rédacteurs ne jugent et ne classent que trois joueurs par équipe. Or, il va certainement se trouver tous les dimanches quatre voire cinq joueurs d'une équipe qui se seront distingués. Malheureusement, deux de ces derniers n'auront pas droit à un point, tandis qu'il pourra se trouver parmi l'adversaire trois joueurs qui seront payés en points et qui auront moins bien joué. On s'explique: lors du match La Chaux-de-Fonds—Sion, on attribue 5 points à Eichmann et à Wulf, et 4 points à Richard, ceci pour La Chaux-de-Fonds; 3 points à Georgy et 2 points à Herrmann et à Elsig, pour Sion. Ainsi, Brossard et Jean-dupeux, qui furent nettement supérieurs aux trois Séduois, n'ont recueilli aucun point et sont, dès la première journée, désavantagés pour le classement général.

RAYDER.

La Chaux-de-Fonds

Nouvel horaire pour le ramassage des « cassons »

Ce soir, chacun aura reçu, dans sa boîte aux lettres, l'avis de la direction des T.P. annonçant la mise en vigueur d'un nouvel horaire de ramassage des « cassons », dès lundi prochain.

Jusqu'ici, en effet, les T.P. utilisaient pour ce travail sept à huit camions normaux, voire davantage à certaines occasions, et passaient dans toute la ville en deux jours, le deuxième mardi et le deuxième mercredi de chaque mois. Mais, comme on le sait, la ville a acquis un nouveau camion, spécialement conçu pour ce ramassage. Tous les perfectionnements de cet engin apportent un indispensable soulagement au personnel de la voirie, en simplifiant considérablement le travail, en le rendant plus sûr et plus hygiénique. Seulement, ce camion, si moderne et si perfectionné soit-il, ne roule pas plus vite que les autres ! Autrement dit, si l'on utilisait huit véhicules pour faire le travail en deux jours, il faudra maintenant seize jours à ce seul camion pour accomplir la même tournée.

Alors que jusqu'ici la ville était divisée, pour le ramassage des « cassons », en quatre quartiers (quartier du mardi matin, du mardi après midi, du mercredi matin, du mercredi après midi), elle le sera dorénavant, donc, en seize quartiers divisés eux-mêmes en demi-quartiers. Les T.P. ont songé à ne pas dépayser les habitants. Aussi, à la solution qui aurait consisté à commencer la tournée tel jour pour la terminer 15 jours après, sans interruption, ce qui aurait eu pour résultat de modifier chaque mois soit la date, soit le jour de passage dans chaque quartier, on a préféré maintenir le système du jour fixe de passage. Si, à tel endroit, le camion passait le deuxième mardi du mois, il passera maintenant tous les quatrième vendredi. En outre, les T.P. ont pris soin de faire tomber, pour chaque quartier, le jour de ramassage des cassons entre deux ramassages d'ordures ménagères, afin d'éviter toute confusion.

Le papillon distribué dans les boîtes aux lettres donne par ailleurs le nouveau programme de la tournée, rue par rue. Lorsqu'une rue est comprise dans plusieurs quartiers (c'est le cas, notamment, des longues « parallèles »),

AU CHEMIN-BLANC. — En raison des travaux de réfection du Chemin-Blanc, la rue Fritz-Courvoisier a été réouverte sur tout son trajet. En revanche, l'accès à La Chaux-de-Fonds n'est plus possible par l'embranchement de la rue du Collège qui est fermée du bas du Chemin-Blanc à la rue des Pâquerettes.

ETAT CIVIL

Naissances

Mazzucchelli Gabriella-Lucia, fille d'Emmanuel, peintre et de Maria née Locarini.
Calco Carlo, fils de Gaetano, machiniste, et de Maria-Concetta née Vitanza.
Cappelletto Sergio-Stefano, fils de Silvio, mécanicien, et de Lilla née Pasqualotto.
Mora Anne-France, fille de Michel-Octave, dessinateur, et d'Anne-Lise née Tharin.
Theurillat Carol-Valérie, fille de Claude-Alli, styliste, et de Jacqueline née Schiltknecht.

Décès

Lobsiger née Niederhauser Bertha-Maria, ménagère, née le 27 novembre 1888, veuve de Jules-Edouard (Nord 163).

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, « Calibre 32 ».
EDEN: 20.30, « L'Affaire Al Capone ».
PLAZA: 20.30, « Commissaire X... Halte au LSD ».
RITZ: 20.30, « Le Seigneur de la Guerre ».
SCALA: 20.30, « Le Gendarme de Saint-Tropez ».

Divers

MUSEE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
GALERIE DU MANOIR: 17.00 à 19.00 Tissus coplés du IVe au Xlle siècle.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

Pharmacie d'office

Pharmacie Bourquin, av. Léopold-Robert 39. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

PRÊTS Banque EXEL



Discrets
Rapides
Sans caution

Ouvert le samedi matin

Avenue Léopold-Robert 88
Tél. (039) 3 16 12
La Chaux-de-Fonds

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

numa-Droz 4 161 jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

les précisions voulues sont indiquées. Par exemple, un habitant de la rue du Parc N° 71 trouvera « son » jour sous : Parc (D^e-Coullery-Entilles) : 3 J m », ce qui signifie que le ramassage sur le tronçon de la rue du Parc compris entre la rue du D^e-Coullery et celle des Entilles (tronçon où se situe le N° 71) s'effectuera le 3^e jeudi du mois, le matin. Un habitant du N° 8 de la même rue, par exemple, devra par contre déposer ses cassons le deuxième lundi du mois, le matin, puisque son domicile est situé entre la rue du Stand et celle du D^e-Coullery, et que le programme indique: Parc (Stand-D^e-Coullery) 2 L m. Enfin, si quelqu'un habite Parc 153, le ramassage se fera pour l'après-midi du 1^{er} vendredi de chaque mois, puisque ce numéro se situe entre la rue des Entilles et la rue Volta et que le programme précise: Parc (Entilles-Volta) 1 V a.

On le voit, si pour les T.P. l'établissement de ce programme a été un fameux casse-tête, pour l'usager, il ne représentera qu'un petit changement d'habitude, et ne posera pas de problèmes. Il s'agira surtout de penser au fait que non seulement le jour de ramassage changera, mais l'heure aussi, et de prendre la précaution de déposer ses cassons assez tôt (à 7 h. 30 le matin, ou à 13 h. 30 l'après midi) !

Bien sûr, la pratique pourra dicter au bout de quelques semaines, de petites modifications dans ce programme, modifications dont les intéressés seront dûment avertis personnellement.

K.

Le Liechtenstein et Terre des hommes présents à Modhac

Pour sa neuvième exposition, MODHAC 68 est vraiment entrée dans sa phase d'expansion: près de 3000 m² de surface dans deux halles à part entière, la I et la II (il ne s'agit plus désormais d'annexe, la II comptant plus de surface que le Pavillon des sports), 90 exposants et invités, et une variété de matière qui font de l'ancienne Mode et Habitation le véritable comptoir du Jura, lieu de ralliement bisannuel commercial, industriel et artisanal dans la capitale du Jura suisse et français: La Chaux-de-Fonds. Il est désormais dans une perspective assurée (et dans une perspective nécessaire) que ladite halle II soit construite en dur et permanent, car les Montagnes neuchâtelaises ont un urgent besoin d'une grande salle d'exposition, pas seulement pour MODHAC d'ailleurs, le député et conseiller général Maurice Favre l'a pressenti depuis longtemps. S'il est dommage que les projets de la section d'architecture de MODHAC, dirigée par M. Pierre Esch, directeur, n'aient pu aboutir, il semble que la preuve sera faite cette année qu'il vaudra la peine d'étudier sérieusement le problème. En tout cas, les exposants qui ont examiné la semaine dernière les plans, au nombre d'une cinquantaine, qui est réjouissant, les autres se fiant à la commission de placement, se sont déclarés enchantés de la composition des deux halles, variée et fonctionnelle à souhait, et d'apprendre qu'elles seront chauffées, éclairées, sonorisées l'une comme l'autre exactement.

Le président, M. Michel Berger, vient d'annoncer la participation du Liechtenstein, invité d'honneur, qui viendra présenter son paysage vu à travers ses timbres-poste. C'est grâce à l'Imprimerie Hélio-Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, Métropole du timbre (comme aimait à dire le président Edmond Guinand, conseiller d'Etat) que la participation de notre si sympathique voisin et allié a été assurée. Le directeur Pierre Esch et le vice-président Maurice Payot, conseiller communal, ont été reçus par les autorités de Vaduz avec une cordialité qui fait bien augurer de la journée liechtensteinoise que l'on aura à La Chaux-de-Fonds, avec la participation du gouvernement et, par conséquent, des autorités fédérales, cantonales et communales. Comme quoi MODHAC contribue à étendre les relations chaux-de-fonnrières et neuchâtelaises avec des Etats étrangers ou suisses: après la Belgique, Saint-Gall, Israël, voici maintenant le fraternel Liechtenstein.

Autre invité d'honneur, car il y en a deux: Terre des hommes. Cette admirable institution humanitaire, fondée par un Suisse, le président Kaeser, tente et réussit à sauver des enfants innocemment victimes, soit des

Sans nouvelles de deux jeunes disparus

Deux enfants bâlois, Sabine, 15 ans, et son frère Hans, 8 ans, ont disparu après un séjour chez leur grand-mère qui habite notre ville. Cette dernière, M^{me} Ditzte, est d'origine allemande et est domiciliée à la rue de la Paix 107. Jeudi dernier, elle accompagna les deux enfants par rail jusqu'à Bienne, où ils devaient prendre le train de Bâle. Cependant, leur mère qui les attendait à la gare de la métropole rhénane ne les vit pas et, depuis lors, on n'a aucune nouvelle d'eux. La jeune fille disparue parle couramment le français et l'allemand. Il est dès lors exclu qu'elle ait pu se perdre. De quoi s'agit-il donc? D'une fugue? De quelque chose de plus grave? On se perd en conjectures pour l'instant.

NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE

La Commission de l'Ecole professionnelle commerciale et les organes directeurs de la Société suisse des employés de commerce se sont réunis lundi sous la présidence de M. W. Humair. A part l'expédition des affaires courantes et l'adoption de divers rapports, la commission a procédé à la nomination du directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, en remplacement de M. Robert Moser, récemment élu conseiller communal. Elle a porté son choix sur la candidature de M. Florian Reist, professeur, qui entrera en fonctions le 1^{er} septembre prochain. Le nouveau directeur est membre du corps enseignant de l'Ecole de la SSEC depuis 1947.

atroces guerres qui ravagent le Vietnam, le Nigeria-Biafra, etc., des troubles qui anéantissent une partie de la population grecque ou ailleurs, ou de la faim qui tue par millions en Inde ou en Afrique. Des enfants atrocement mutilés ou sous-alimentés sont ramenés à une vie à part entière par un traitement dans nos hôpitaux et des séjours dans nos familles (adoptions, parrainages, etc.). Récemment, un journaliste chaux-de-fonnier s'en allait au Biafra avec le président Kaeser, et il y a vu le pire spectacle de sa carrière. MODHAC a voulu que le service de l'homme et de l'enfance soit visible dans l'exposition: grâce à Terre des hommes neuchâtelaise et jurassienne, qui assurera un passionnant programme d'information et d'entraide, il le sera superbement.

LA SAGNE

D'importants crédits votés pour les routes

Le Conseil général s'est réuni sous la présidence de M. Eric Peter (lib.). Après avoir nommé deux commissions: des eaux et de développement, le législatif s'est occupé de trois demandes de crédit pour les travaux publics. Il s'agissait de la construction d'un trottoir à l'est de la fabrique de balanciers au virage des Cheseaux, du goudronnage de la route des Charlettes jusqu'au terrain de football et de la réfection de la rue de la Gare avec le goudronnage de deux parcs à véhicules à l'est et à l'ouest de la gare.

Si les deux premiers projets n'ont pas donné lieu à de grandes discussions, c'est que la nécessité de ces travaux est flagrante; en outre, ils étaient au programme de chaque parti avant les élections. Quant au troisième objet, les libéraux estimaient que certains goudronnages étaient un luxe. Le nouveau chef du dicastère, M. Julien Junod (soc.), expliqua clairement que ces terrains, bien aménagés, trouveraient des usages multiples: parcs à voitures pour dégager la route cantonale à l'intérieur du village, terrain pour le concours du bétail et stationnement de véhicules militaires lors des cours de répétition. Finalement, au vote, le crédit global de 73 000 fr. a été accepté à l'unanimité.

Ensuite, le Conseil général a examiné un programme d'entretien des routes étalé sur cinq ans préparé par M. J. Junod. Chaque parti s'est montré très satisfait de ce genre de prévisions et a félicité le chef du dicastère.

En fin de séance, un nouveau règlement de police a été accepté à l'unanimité; il remplacera l'ancien qui date de 1914. (pf.)

CHRONIQUE JURASSIENNE

Volontaire pour le Biafra

Nous avons rencontré, hier après midi, à Moutier, M. Serge Emery, 24 ans, technicien-mécanicien, alors qu'il était en train de boucler sa valise. Il partait ce matin pour Genève où, au centre international de la Croix-Rouge, il devait recevoir les dernières instructions. Il prendra l'avion à Cointin, à 14 h. 25, pour faire escale à Accra avant de repartir pour Lagos où la délégation de la Croix-Rouge internationale organise son plan de secours pour venir en aide aux milliers de personnes qui souffrent d'une guerre terrible.

Serge Emery, qui ne désire pas faire aucune publicité autour de son engagement volontaire pour le Biafra, a cependant bien voulu répondre à quelques questions.

— M. Emery, pouvez-vous nous dire quelles sont les raisons profondément humanitaires qui vous ont poussé à répondre à l'appel de la Croix-Rouge?

— Dès l'âge de huit ans, je suis entré dans le mouvement scout de ma ville. Mes chefs m'ont appris à aider et à secourir mon prochain et, poussé par l'idéal de Baden Powel,

fondateur du mouvement scout, j'ai répondu à l'appel lancé sur les ondes.

— Quelles conditions devez-vous remplir pour votre engagement?

— La connaissance de la langue anglaise est obligatoire, de même que l'allemand, langue que nous parlerons dans notre groupe.

— Connaissez-vous la mission que vous devez accomplir?

— Non, pas exactement. Il avait été question d'établir un pont aérien si les autorisations étaient délivrées. Aussi ma licence de pilote civil, tout comme ma licence de radiotélégraphiste, pourront m'être utiles. Mais, pour moi, ce qui importe avant tout, et ce que je souhaite de tout cœur, c'est de venir en aide à quelques-uns des milliers de malheureux du Biafra. J'accomplirai le travail le plus urgent qu'on voudra me confier.

— Quelle est la durée de votre engagement?

— Mon engagement est de quatre mois. C'est vendredi, par téléphone, que l'on m'a avisé que je devais être à Genève mardi. Je n'en sais pas plus long. (w.)

Grande journée FOMH

C'est le 25 août que Saignelégier accueillera les membres des diverses sections FOMH du Jura et de Bienne. Les responsables de cette manifestation, première du genre, espèrent qu'une foule imposante se pressera sur la place du Marché-Concours dimanche prochain, dès 10 h.

Le programme de la journée a été adressé à tous les syndiqués, de même qu'un bulletin d'inscription. Les inté-

ressés sont priés de s'annoncer selon les directives reçues afin que toutes dispositions utiles puissent être prises pour un déroulement harmonieux de la manifestation.

Il est souhaitable que de nombreuses familles répondent à l'invitation qui leur est faite, car la journée doit être une grande fête des familles de la FOMH. Le comité d'organisation a prévu des jeux pour les enfants, de la musique et des attractions pour tous.

Dans le cadre de la partie officielle, il a sollicité le concours de personnalités fort connues. Adolphe Graedel, secrétaire de la FIOM (Fédération Internationale des Ouvriers sur Métaux) a bien voulu accepter de se déplacer pour nous. Il saura retracer, avec le talent indiscutable qu'il possède, les multiples aspects de la vie des ouvriers et des ouvrières de l'Inde à l'Amérique, de l'Afrique au Japon. La vie active des sections du Jura et de Bienne, qui n'ont pas cessé de se développer au cours de leur longue existence sera évoquée par Gilbert Tschumi, secrétaire de la section de Bienne. C'est une journée intéressante et enrichissante qui est réservée à tous nos sociétaires et à leur famille. Qu'ils n'hésitent donc pas à la passer avec nous.

Des centaines de personnes seront rassemblées le 25 août à Saignelégier sous l'égide du grand mouvement de solidarité et d'idéal que la FOMH représente!

Le Locle

LÉGÈREMENT BLESSÉE. — Lundi vers 18 h. 45, une jeune cycliste, M^{lle} S. C., qui roulait à la rue du Midi, a coupé la route à une voiture qui montait et qui était conduite par M. N. V. La jeune fille a été légèrement blessée à la tête.

ETAT CIVIL

16 août 1968

Mariages

Berger Roger-Michel, monteur électricien, et Reolon Flora.
Taillard Willy-Alfred-Charly, employé CFF, et Wagnon Rose-Sophie.
Hänni Raymond-Ernest fonctionnaire international, et Pipoz Françoise-Annetta.
Bajer Johannes-Karl-Josef, étudiant ingénieur, et Esch Martine-Henriette.
Ducummon-dit-Verron Pierre-André, horloger, et Lambert Danièle-Irène-Annette.

MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative, jusqu'à 21 h.
(Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

THIELLE: Sérieusement blessé. — Lundi vers 1 heure, M. A.-R. Hurst, 53 ans, ouvrier agricole à Champion, marchait d'une façon assez peu orthodoxe sur le bord de la chaussée. Une automobiliste d'Enges, M^{lle} Dora Hirschbrunner ne put l'éviter, malgré un violent coup de frein. Projeté sur la chaussée, le malheureux y est resté sans connaissance. Il a été transporté en ambulance à la Providence. Il souffre de blessures à la tête.

FLEURIER accueillera le CSN. — C'est à Fleurier que siégera, samedi 28 septembre, le Cartel syndical neuchâtelois, pour son assemblée générale, sous la présidence de Pierre Raymond-Sauvain.

Epilogue judiciaire d'un accident mortel

Le 16 mars dernier, sur la route enneigée et verglacée qui relie le Quartier à La Brévine, le jeune P.-A. C., 23 ans, de Peseux, circulant à une vitesse inadaptée aux conditions et conduisant en outre en état d'ivresse, légère certes, a accroché et mortellement blessé, au lieudit La Forge, une habitante de cet endroit M^{me} F. Huguenin.

Le prévenu, qui reconnaît les faits, a comparu hier devant le Tribunal correctionnel du Locle, présidé par M. J.-L. Duvanel, assisté de M^{me} B. Notz et M. Blaser, jurés, et de M. M. Borel, greffier, pour y répondre de ses actes. Le substitut du procureur, M ^{J. Cornu, reconnaît dans son réquisitoire que l'ivresse était légère, mais réclame néanmoins une peine de six mois d'emprisonnement. Le défenseur de C. fait valoir la franchise de son client, l'ivresse très discrète de celui-ci au moment de l'accident. Notons en passant que celui-ci a conduit lui-même la victime à l'hôpital.}

Le tribunal, après délibération, suit cependant les réquisitions du substitut, et condamne P.-A. C., à 6 mois de prison sans sursis (moins 5 jours de préventive) et à 1300 fr. de frais.

HEURT. — Lundi aux environs de 13 h. 20, une collision s'est produite à la sortie du tunnel du Col-des-Roches entre une voiture française conduite par M. R. R., qui se dirigeait vers la douane et la voiture d'un Brenassier, M. R. F. Dégâts matériels seulement.

GENÈVE

APRÈS LES FÊTES DE GENÈVE

LE COURAGE RÉCOMPENSÉ

Par tous les temps ! Tel fût l'annonce faite à la radio, samedi, en début d'après-midi, alors qu'une trombe d'eau se déversait sur Genève. Le corso aurait lieu par tous les temps. Comment était-ce possible ? Et la foule munie de parapluies et de manteaux en plastique en rangs serrés, accouru aux nombreuses entrées de l'emplacement de fête, aux quais Wilson et du Mont-Blanc, ou faisait la queue en attendant de pénétrer dans l'enceinte.

Vers 15 h. 30 la pluie cessait et avec un retard de trois quarts d'heure sur l'horaire, le corso prenait le départ pour défilier devant deux haies de milliers de spectateurs. Et, récompense finale, le deuxième tour du corso bénéficia même de bienfaisants rayons solaires.

L'amélioration du temps semblait définitive, vers 19 h., samedi soir, la radio annonça que le feu d'artifice serait tiré comme prévu vers 21 h. Il n'en fallut pas davantage pour que des nuages noirs apparaissent et de 19 h. 30 à 21 h., Genève était gratifié d'un deuxième gros orage. Puis le ciel se dégagait, les étoiles apparurent, la fête de nuit commença et ce fut l'embrasement de la rade et des jetées, qui émerveilla une foule très dense qui se pressait sur les ponts et les quais.

Enfin, dimanche, le corso bénéficia d'un temps plus clément, la pluie fit bien quelques apparitions, mais elles furent plus timides que la veille.

Les Fêtes de Genève 1968, pour lesquelles des milliers de touristes étaient accourus de toutes parts, ont vécu. Dans sa malchance d'organiser cette grandiose manifestation dans une période pluvieuse, le Comité d'organisation sut prendre avec courage les décisions et les mesures qui s'imposaient pour faire face aux circonstances. Le courage a payé, bravo au président Gini, à son second, le trésorier Barambou, ainsi qu'au comité.

Nous n'allons pas allonger en détails sur les corsos de samedi et de dimanche, ainsi que sur la grandiose fête de nuit, dont le sommet fût le somptueux feu d'artifice de la maison Ruggieri. Tout a été dit et redit par la grande presse d'information, la radio et la TV, les téléspectateurs ayant eu le loisir de voir les beaux chars fleuris, les corps de musiques et ces gracieux groupes de majorettes venus

de Suisse, de France et de Hollande, sans oublier les talentueux acrobates cycliste du groupe La Sentinelle d'Annemasse, ni cet autre formation, haute en couleurs venue de Tchécoslovaquie, le groupe folklorique Carnica de Kosice.

Si tout était beau et splendide, on nous permettra de citer en particulier dans l'ordre du défilé, les chars du Casino-Théâtre, de Coop-Genève (pour ses cent ans), de la Radio-Romande avec Arlette Zola, de Manpower Genève, de Pastis 51 et Pernod S.A., du Comité de la Fête des vendanges à Neuchâtel, de Mori Tapis qui célèbre cette année ses 50 ans d'existence et de la ville de Divonne.

Et, avant de tirer le rideau sur les Fêtes de Genève 1968, nous donnons ci-après le palmarès du corso. L.P.

PALMARÈS

Grand Prix des Fêtes de Genève avec très vives félicitations du comité, ex-aequo : Grand ballet final, ville de Divonne-les-Bains et Société nouvelle de Divonne ; la Grande Parade, les hôteliers et maîtres de pensions de Genève.

Grand Prix de l'élégance avec très vives félicitations du comité : Sur un marché persan, Mori Tapis.

Grand Prix d'animation avec vives félicitations du comité : Circus Parade, Pastis 51 et Pernod S.A.

Grand Prix artistique avec félicitations du comité : French Cancan, British-American Tobacco (Switzerland) S.A., Genève.

Grand Prix de la ville de Genève, avec félicitations du comité : Le Cèdre du Liban, Middle East Airlines.

Grand Prix de l'Office du tourisme de Genève : Jazz Parade, Coop-Ge-

nève, Société coopérative de consommation.

Grand Prix de publicité : la nouvelle vague, Amag Genève - VW 411.

Premier prix de l'humour avec les très vives félicitations du comité à Claude Fradel et sa troupe : le Train de 8 h. 47, Casino-Théâtre de Genève.

Premier prix du rythme avec félicitations du comité : Juke Box, Coca-Cola, Boissons désaltérantes S.A.

Premier prix de la grande parade : Parade des Gants blancs, Manpower Genève.

Premier prix de féerie avec vives félicitations du comité pour sa constance : Rêves d'enfants. Réalisation et décoration florale : Willy Heller.

Premier prix humoristique avec félicitations du comité : la Ménagerie. Réalisation : Société carougeoise de pêche à la ligne.

Premier prix de propagande : Faites pencher la Balance (samedi) et Mademoiselle Dimanche, Radio suisse romande.

Premier prix de fantaisie : Balais en parade, Service de la voirie.

HORS CONCOURS

Prix de l'amitié de la ville de Genève avec vives félicitations du comité : M^{me} Butterfly, Comité d'organisation de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

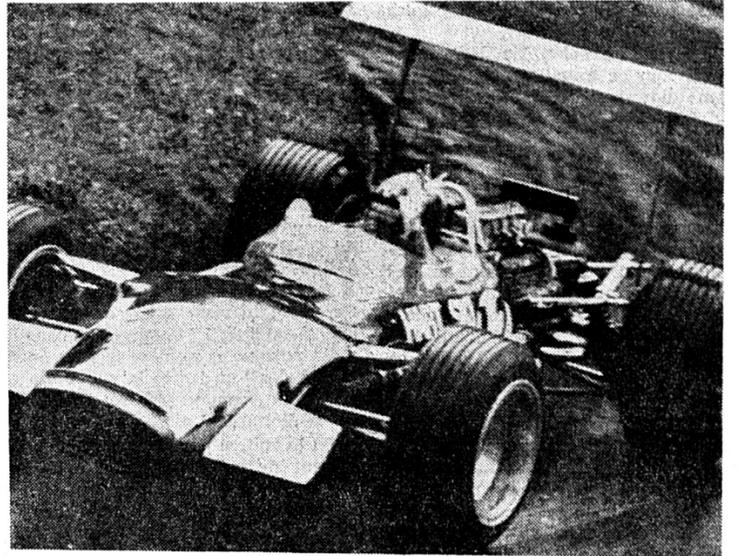
Le Tube 68 : Delilah, Office thermal et touristique et Comité des Fêtes d'Aix-les-Bains.

Une Nuit à Venise, Office municipal du tourisme et ville d'Annemasse.

Prix spécial des amitiés italo-suisse : Jardin de Rêve, Riviera dei Fiori.

Prix décerné par applaudimètre public pour le groupe de clowns La Sentinelle d'Annemasse avec les félicitations du comité.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Course de côte de Saint-Ursanne—Les Malettes
Sans adversaire, Siffert gagne

La 25^e édition de la course de côte Saint-Ursanne—Les Rangiers, comptant pour le championnat suisse, a vu la victoire du pilote fribourgeois Joseph Siffert (notre photo). Au volant de sa Lotus-Ford de formule 1, Siffert a effectué sa meilleure montée (longue de 4 km. 700) en 2' 02"2 (moyenne 138 km. 450), améliorant ainsi son propre record du parcours (2' 02"8) établi en 1966. Ainsi, Joseph Siffert n'est pas parvenu encore cette année à battre le mur des deux minutes. La deuxième manche se déroula sous la pluie, de sorte que la hiérarchie établie après la première ne fut guère modifiée.

Il est regrettable que notre champion national n'ai pas eu d'adversaires de sa force dans cette compétition. Nous connaissons plusieurs champions européens de la spécialité qui auraient mené la vie dure au Fribourgeois. Seul Guidi Gildo de Schaffhouse s'approcha du meilleur temps. En résumé Jo Siffert n'a qu'un seul adversaire aux Rangiers : essayer de battre « son propre record ».

Les classements

Tourisme 1. — Jusqu'à 850 cm³: 1. P. Wirz (Adliswil), sur Honda, 6'24"74. — 850-1000 cm³: 1. R. Kuchler (Megggen), sur BMC-Cooper, 6'17"15. — 1000-1150 cm³: 1. E. Besch (Bienne), sur Opel-Kadett, 6'10"24. — 1150-1300 cm³: 1. C. Tschander (Zurich), sur Austin-Cooper, 5'43"42. — 1300-1600 cm³: 1. W. Brun (Escholzmatt), sur Cortina-Lotus, 5'36"08. — 1600-2000 cm³: 1. K. Kretsch (Urdorf), sur Alfa-Romeo, 5'45"84. — Plus de 2000 cm³: 1. A. Blank (Zurich), sur Barracuda, 5'25"18 (meilleur temps de la catégorie).

Tourisme 2. — Jusqu'à 850 cm³: 1. R. Blatter (Zurich), sur Fiat-Abarth, 5'43"21. — 850-1000 cm³: 1. M. Christen (Genève), sur NSU, 5'55"25. — 1000-1300 cm³: 1. J. Frankhauser (Heerbrugg), sur Cooper, 5'42"15. — 1300-1600 cm³: 1. C. Ramu-Caccia (Genève), sur Alfa-Romeo, 5'15"79. — 1600-2000 cm³: 1. C. Haldi (Lausanne), sur Porsche, 5'14"38 (meilleur temps de la catégorie).

Grand tourisme. — Jusqu'à 1000 cm³: 1. E. Heusser (Genève), sur NSU-Wankel, 5'51"45. — 1000-1150 cm³: 1. J.-P. Aeschlimann (La Chaux-

de-Fonds), sur Alpine, 6'02". — 1150-1300 cm³: 1. G. Theiler (Zurich), sur Alpine, 5'22"32. — 1300-1600 cm³: 1. H. Wirth (Kloten), sur Lotus, 5'14"38. — 1600-2000 cm³: 1. J.-J. Cochet (Genève), sur Porsche, 5'07"80 (meilleur temps de la catégorie). — Plus de 2000 cm³: 1. F. Kunz (Schwerzenbach), sur Jaguar, 5'52"99.

Sport. — Jusqu'à 1000 cm³: 1. R. Stierli (Zurich), sur Fiat-Abarth, 5'16"14. — 1000-1300 cm³: 1. P. Maier (Winterthur), sur Abarth-NSU, 5'21"35. — 1300-1600 cm³: 1. J. Burton (Grande-Bretagne), sur Ginetta, 4'50"62. — 1600-2000 cm³: 1. H. Kühnis (Bâle), sur Porsche, 4'32"38 (meilleur temps de la catégorie). — 2000-5000 cm³: 1. Foiteck (Zurich), sur Porsche, 4'36"08. — Plus de 5000 cm³: 1. E. Moelli (Soleure), sur Pontiac, 5'40"61.

Course. — Formule 3 : 1. J. Dubler (Oberhasli), sur Brabham, 4'36"39. — 600-1100 cm³: 1. H. Obrist (Schinznach), sur Brabham, 4'55"49. — Formule 5 : 1. J. Albisser (Wallisau), sur Kaimann, 5'17"13. — 1100-1600 cm³: 1. X. Perrot (Zurich), sur Brabham, 4'31"53. — 1600-2000 cm³: 1. P. Schetty (Bâle), sur Abarth, 4'42"73. — Plus de 2000 cm³: 1. J. Siffert (Fribourg), sur Lotus-Ford, 4'17"84 (meilleur temps absolu de la journée); 2. G. Gildo (Schaffhouse), sur Cooper ATS, 4'45"43. Alco.

Olympisme

★ Les autorités de Mexico ont préparé 5000 permis de conduire « de courtoisie » pour les touristes étrangers désirant avoir une voiture pendant les jeux. Ces permis seront accordés gratuitement aux touristes moyennant la présentation du passeport et du permis de conduire de leur pays (ou bien du permis international).

★ Onze des seize anciens champions olympiques invités ont déjà confirmé au Comité d'organisation qu'ils assisteront aux Jeux de Mexico. Il s'agit des Américains Johnny Weissmuller, Sammy Lee et Patricia McCormick (natation), Jesse Owens et Bob Mathias (athlétisme), des Tchèques Emil Zatopek et Dana Zatopkova, son épouse (athlétisme), du Français Christian d'Oriola (escrime), de la Roumaine Yolanda Balas et des Soviétiques Vladimir Kuts et Tamara Press (athlétisme). Dans chaque lieu d'épreuves, une loge a été spécialement réservée pour ces invités.

Caisses maladie: Pas de perspective d'accord
avant le 31 décembre 1969

A l'occasion d'une question écrite du député socialiste Frédéric Born qui souhaiterait « la conclusion d'une convention à des prix acceptables pour les caisses de maladie, sans que la collectivité participe par des subventions accrues », le Conseil d'Etat donne son avis.

«Le 20 octobre 1967, M. Frédéric Born, député, invoquant un avis aux assurés des caisses de maladie qui

aurait été apposé chez certains médecins à la suite de la promulgation du tarif des prestations médicales du 4 juillet 1967, était amené à poser la question écrite indiquée ci-dessus.

» Le Conseil d'Etat a préféré différer sa réponse jusqu'à ce jour pour éviter de préjuger le résultat des démarches qu'il avait entreprises tant auprès de l'Association des médecins du canton de Genève que de la Fédération genevoise des caisses de maladie pour tenter de rétablir des relations entre ces deux associations.

» Il est bon de rappeler que le statut normal prévu par la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA) est le régime conventionnel. Sous ce régime conventionnel, la loi, malgré les imperfections que certains lui reprochent, est applicable d'une manière relativement satisfaisante. Il n'en est pas de même dans le régime sans convention qui ne devrait être qu'exceptionnel. Dans cet état, en effet, les mesures qui peuvent être prises risquent de provoquer une aggravation des rapports entre les parties.

» Les efforts du Conseil d'Etat ont abouti à un accord provisoire entre médecins et caisses de maladie qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1968. Il prévoit la répartition des assurés en deux catégories suivant le montant de leur revenu annuel. Cet accord a fait l'objet de publications dans tous les quotidiens et dans la « Feuille d'Avis » du 31 mai 1968. Il doit permettre la conclusion, d'ici au 31 décembre 1969, d'une véritable convention au sens de l'article 22 LAMA qui, comme le souhaite M. Born, soit acceptable pour les deux parties.

Dans cette réponse, le Conseil d'Etat ne précise pas, et pour cause, si la nouvelle convention permettra de ne pas augmenter la subvention de l'Etat aux caisses de maladie. Il va sans dire qu'en face de l'augmentation continue du coût de la vie, donc aussi des produits pharmaceutiques et des honoraires de médecins, la subvention de l'Etat devra suivre, à moins d'une forte hausse des cotisations des assurés, lesquels sont déjà mis largement à contribution. En 1967, cette subvention a atteint 2 268 000 fr., en augmentation de 130 000 fr. sur 1966, et pour 1968, le montant prévu au budget de l'Etat est de 2,5 millions. L.P.

CONVOICATIONS DU PARTI

YVERDON. — Dimanche 8 septembre, rallye et sortie familiale.

Lausanne

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires ont le profond regret de faire part du décès de son cher et dévoué administrateur

Monsieur

Rémy RAMELET

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Michèle, Yves, Carine et Paulette, à Lausanne;
Madame James Ramelet, à Lausanne;
Monsieur et Madame Jean Bridel-Ramelet, à Lausanne;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Taillens-Ramelet et leurs enfants Pierre-Alain, Bernard et Nicole, à Lausanne;
Madame Louis Ramelet et famille, à Lyon;
Madame Louis Schneiter, à Prilly;
Monsieur et Madame Roland Guignard et leur fille Fabienne, à Vallorbe,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Rémy RAMELET

architecte

enlevé à leur affection le 18 août 1968.
L'ensevelissement aura lieu à Lausanne jeudi 22 août.
Culte au temple de la Croix-d'Ouchy, à 14 h. 30.
Honneurs à 15 h.
Domicile mortuaire: chapelle Saint-Roch, Lausanne.
Prière de ne pas faire de visite.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



maître opticien
ne pas le perdre de vue

Hôpital 27
NEUCHÂTEL

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 2 33 72

Dimanche
25 août
1968

Grande
journée
FOMH

Saignelégier
Place
du Marché-
Concours

VAUD

Où va la Compagnie Vaudoise d'Electricité ?

II *

Entreprises gazières et entreprises électriques

Dans son exposé présenté à l'assemblée générale, le directeur de la CVE a souligné les obligations imposées dans les actes de concession aux entreprises hydro-électriques.

Elles doivent notamment assurer la livraison de l'électricité à de petites agglomérations où la fourniture de l'énergie n'est pas rentable. Or, les mêmes exigences ne sont pas imposées aux entreprises gazières.

Comparaison n'est pas raison. Les entreprises gazières ne demandent rien à l'Etat, si ce n'est de pouvoir placer dans le sol de certaines artères publiques leurs canalisations. Cette présence n'entraîne pas de difficultés trop graves pour l'autorité maître du domaine public qui se contente de prélever un émolument destiné avant tout à rappeler la précarité de l'autorisation donnée.

Des inconvénients mineurs ne sauraient justifier une participation aux bénéfices en faveur des pouvoirs publics. Au reste, les mêmes avantages sont accordés aux entreprises hydro-électriques.

Ces entreprises sont assurées du passage de leurs lignes à haute tension, y compris sur les domaines public et privé.

A maintes reprises des interpellations ont été développées devant le Grand Conseil par des députés qui soulignaient les désagréments occasionnés par l'implantation des pylônes sur les domaines agricoles. Les indemnités versées, affirmaient les interpellateurs, sont dérisoires, en comparaison des ennuis que cette présence occasionne aux agriculteurs.

Le système tendant à remplacer les lignes à haute tension par des lignes souterraines a toujours été repoussé, parce que beaucoup trop onéreux. Enfin, les terrains « au bénéfice » (!) de la présence de lignes à haute tension, ne sont plus facilement constructibles.

Les entreprises gazières font venir de l'étranger le charbon indispensable. Par contre les entreprises électriques sont au bénéfice de concessions accordées par l'Etat, leur assurant le monopole de l'utilisation des forces naturelles, utilisées pour la production de l'énergie.

Le fait que de plus en plus il faudra faire appel à l'énergie thermique ne modifie rien d'essentiel au problème. L'Etat ne touche de redevances que sur l'énergie électrique produite par les usines assurées de concessions vaudoises.

Obligations de l'Etat

Lors d'une interpellation du camarade Sollberger, alors syndic de Bex, j'avais répondu qu'à l'époque le canton de Vaud était l'un de ceux qui accordait les subventions les plus importantes pour la correction des cours d'eau. Cette participation représentait le 40% de la dépense. La part de la Confédération variait généralement de 15 à 30%, quelquefois davantage. Le solde de la dépense étant à la charge des communes et des propriétaires du périmètre intéressé.

C'est justement parce que l'Etat pouvait compter sur des recettes provenant de l'exploitation du lac de Joux, du Rhône et près de dix rivières et affluents que la participation avait été fixée à un taux bien supérieur à la moyenne.

A la suite de l'interpellation Sollberger, le Conseil d'Etat s'est déclaré d'accord de prévoir un subside supplémentaire de 10% en faveur des communes alpêtres, comme aussi pour les travaux rendus nécessaires par les débordements des cours d'eau.

Droits perpétuels

Il y a dans notre canton des artisans et des industriels qui sont au bénéfice de droits d'abergement ou droits perpétuels.

Au XIII^e et XIV^e siècle, et même avant, des seigneurs et des couvents ont accordé, à des propriétaires de scieries et de moulins, le privilège d'utiliser à perpétuité des chutes d'eau. Cette politique a été poursuivie sous les régimes savoyards et bernois. Les bénéficiaires n'ont pas à solliciter l'octroi de concessions de la part de l'Etat. Mais le législateur a constaté que l'Etat qui gère le domaine public a l'obligation d'entretenir les cours d'eau, de manière à assurer la protection des propriétés de tous les usagers. Pour ce motif, les bénéficiaires des droits d'eau sont astreints au paiement d'une taxe spéciale.

L'Etat, providence des entreprises !

Or, que propose M. Desmeules ? Que l'Etat renonce à prélever la participation financière prévue par la loi fédérale de 1916.

Ainsi, des entreprises utiliseraient gratuitement les richesses hydrauliques de notre pays, qui relèvent du domaine public.

L'Etat, bien entendu, continuerait à consacrer des sommes importantes, notamment en faveur de la protection des installations des usiniers. Il reste entendu cependant que ces derniers seraient compris dans les périmètres appelés à contribuer aux réfections importantes.

La suggestion du directeur de la CVE trouverait sa justification dans le fait qu'étant libérées de tout prélèvement de l'Etat, les entreprises pourraient plus facilement servir les intérêts des consommateurs et équilibrer leurs comptes.

A noter que la présence des usines, des barrages et des autres installations ne présentent pas que des avantages pour le public.

Il va sans dire que les faveurs demandées à l'Etat devraient être accordées à toutes les entreprises du canton. Or, plusieurs de celles-ci distribuent, encore aujourd'hui, des dividendes confortables. Si l'on donnait suite à la suggestion relevée ci-dessus, ces dividendes pourraient être encore relevés, mais au détriment des contribuables.

En 1967, l'Etat a encaissé, sous forme de taxes annuelles et de participation aux bénéfices une somme de 1 683 654 fr. 80.

Alors que les charges de l'Etat deviennent chaque année plus lourdes, la disparition d'une recette, entièrement justifiée ne pourrait se traduire que par une aggravation de la fiscalité.

Quatre entreprises : les Forces Motrices de l'Avençon, la Société romande d'Electricité et les Sociétés électriques de l'Aubonne et d'Orbe, exploitent des lignes de chemins de fer électriques. Ces derniers sont certainement déficitaires, comme tant d'autres. Mais lors du renouvellement des concessions en 1951, il a été prévu que les sociétés ci-dessus mentionnées continueraient à assumer toutes les charges de l'exploitation de lignes de chemins de fer.

Si l'on entre dans les vues de la direction de la CVE, raisonnablement il n'est plus possible de maintenir cette exigence. Cela signifie que les déficits des quatre lignes tomberont désormais à la charge des pouvoirs publics, canton et communes tout particulièrement. La Confédération ne serait certainement pas intéressée à la couverture du déficit de la ligne Vevey-Montreux-Villeneuve.

A. MARET, ancien conseiller d'Etat.

* Voir notre numéro du 14 août.



FOIRE DE LAUSANNE

COMPTOIR SUISSE

CARTES PERMANENTES

La direction de la Foire de Lausanne a le plaisir de porter à la connaissance du public que les dépôts de cartes permanentes pour la durée de la foire sont ouverts en ville et dans la banlieue aux adresses suivantes:

- ASSOCIATION DES INTERETS DE LAUSANNE, avenue Benj.-Constant 7
- BANQUE CANTONALE VAUDOISE, place Saint-François, place de la Gare et place Bel-Air
- BERGER L., avenue de Beaulieu 1
- BIGLER H. et C., Mlles, Pré-du-Marché 19
- BROCARD M., route de Cossonay 38, Prilly
- BUTIKOFER Ed., tabacs, rue de l'Alé 27
- CACHEMAILLE P., Pontaise 24
- DEVALLONE O., kiosque Valency
- GORGÉ Marc, rue de la Grotte 4
- GOUMAZ B., avenue Sévery 2
- GREMAUD J., avenue de Lavaux 53, Pully
- GROBET Mme, avenue Vinet 26b
- HUMAIR Imier, Maupas 7
- LIAUDAT, Au Zouave, Bas-Valentin 1
- MULLER-PYTHON, Maupas 45
- NAVILLE & Cie, Bergières 8
- NAVILLE & Cie, avenue de Cour 84
- PALAZ Georgette, place Chauderon 24
- SIEGENTHALER A., avenue de Morges 141
- LA TABATIERE, rue de Lausanne 3, Renens
- UNION DE BANQUES SUISSES, guichet des changes, Grand-Pont 2
- Voyages A. LOUIS, agence de Lausanne, rue Neuve 2
- ZANOLI E., rue Pichard 20
- ZONCA A., avenue Fraisse 7

Prix de la carte permanente: Fr. 16.—

YVERDON Buffet CFF
M. Criblet-Ferron

Tél. (024) 2 49 95

3 spécialités

- ★ Les filets de perches aux morilles
- ★ Gratin de fruits de mer
- ★ La paella du Liceo de Barcelona

Faites lire notre journal !

ADHÉREZ A LA

Société vaudoise de crémation

fondée en 1890, et qui a reçu à ce jour plus de 14 000 membres. Conditions et renseignements au bureau, Caroline 1, à Lausanne, tél. 22 15 33.

Administration cantonale vaudoise

Les postes suivants sont actuellement au concours:

GARÇON DE LABORATOIRE
à l'Institut de police scientifique et de criminologie, 1005 Lausanne

ADMINISTRATEUR
du secteur psychiatrique ouest - Hôpital psychiatrique de et à 1197 Prangins

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la « Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud » du mardi 20 août 1968.

OFFICE DU PERSONNEL

Entre deux achats, inutile de rentrer à la maison, les Milk-bars Fermière à la rue Saint-François et à la rue Saint-Laurent vous proposent un grand choix de spécialités.



Cinéma Lausannois

<p>A. B. C. T. 22 83 43</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Première vision</p> <p>LES CINQ DE LA VENGEANCE</p> <p>Guy Marison, Monica Randall</p> <p>CinémaScope - Couleurs</p> <p>Parlé Italien, sous-titres franç./allem.</p>	<p>Bel-Air T. 25 53 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Première vision</p> <p>Parlé français - Couleurs</p> <p>Le hold-up le plus sensationnel jusqu'à présent... du jamais vu!</p> <p>TROIS MILLIARDS D'UN COUP</p> <p>Stanley Baker, Joanna Pettet, J. Booth</p>	<p>Cineac T. 22 74 99</p> <p>Permanent de 14.00 à 22.00 7 ans</p> <p>Profitez des vacances pour vous amuser avec</p> <p>LAUREL ET HARDY</p> <p>dans LES ROIS DU K. O. - LES JOYEUX VAGABONDS-RAMONEURS</p> <p>Arrivée d'orphelins coréens à Colintrin</p>	<p>Lido T. 23 21 44</p> <p>14.00, 16.00, 20.00 (français) 18 ans</p> <p>18.00, 22.10 (anglais, sous-titres)</p> <p>Le chef-d'œuvre de M. Antonioni</p> <p>BLOW UP</p> <p>David Hemmings, Vanessa Redgrave, Sarah Miles</p> <p>Palme d'Or à Cannes 1967</p> <p>En couleurs</p>	<p>Rex T. 23 45 51</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Richard Burton... un homme qui se débat désespérément dans un univers de mensonges</p> <p>L'ESPION QUI VENAIT DU FROID</p> <p>d'après le roman de John Le Carré, avec Claire Bloom, Oskar Werner, Peter Van Eyck</p>
<p>Athènes T. 23 24 12</p> <p>14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans</p> <p>Louis de Funès vous fera pleurer de rire</p> <p>LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ</p> <p>Geneviève Grad, Michel Galabru, Jean Lefebvre, Ch. Martin</p> <p>CinémaScope et couleurs</p>	<p>Bourg T. 22 86 22</p> <p>14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans</p> <p>Semaines du film russe</p> <p>Le célèbre film d'Eisenstein classé</p> <p>LE CUIRASSÉ POTEMKINE</p> <p>«Le meilleur du monde»</p> <p>Vers. orig. sous-titrée franç./allem. (Fav susp. à 21.00)</p>	<p>Colisee T. 22 61 25</p> <p>14.30, 20.30 (en français) 16 ans</p> <p>17.00 (en anglais, sous-titré)</p> <p>ZORBA LE GREC</p> <p>A. Quinn dans le film de Cacoyannis</p> <p>Alan Bates, Ir. Pappas, L. Kedrova</p>	<p>Métropole T. 23 62 22</p> <p>14.30, 20.30 16 ans</p> <p>Première suisse - Prolongation</p> <p>Un film empreint de vérité</p> <p>SADISME S. S.</p> <p>(AFTER «MEIN KAMPF»)</p> <p>Dans l'enter des camps de la mort... Débauches et tortures expériences monstrueuses avec les harems nazis</p> <p>Parlé anglais, sous-titres français</p>	<p>Romandie T. 23 47 64</p> <p>17.00, 20.30 16 ans</p> <p>En grande première</p> <p>Tatiana Samoilova et V. Lannovot en même temps que Paris et Zurich</p> <p>Couleurs Parlé franç. Fav. susp.</p> <p>Un film du Soviétique A. Zarkhi</p> <p>ANNA KARENINE</p>
<p>Atlantic T. 22 11 44 45</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Un grand classique de René Clair</p> <p>LA BEAUTÉ DU DIABLE</p> <p>Gérard Philippe, Michel Simon, Simone Valère</p>	<p>Capitole T. 22 61 32</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Première vision</p> <p>Couleurs Deluxe</p> <p>PRUDENCE ET LA PILULE</p> <p>Un chef-d'œuvre d'humour britannique</p> <p>Deborah Kerr, David Niven, Irina Demick, J. Geeson</p>	<p>Eldorado T. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Festival du western Français</p> <p>WINCHESTER 73</p> <p>avec James Stewart, Shelley Winters, Dan Duryea</p>	<p>Moderne T. 23 28 77</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>En grande première vision</p> <p>Un nouveau film choc surprenant et osé - Tourné au Brésil</p> <p>L'AMOUR INTERDIT</p> <p>Version orig., sous-titres franç./allem.</p>	<p>Corso-Renens T. 24 90 35</p> <p>20.30 16 ans</p> <p>Couleurs</p> <p>RIO CONCHOS</p>

Palace T. 22 15 33

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

7e semaine

La vie sexuelle dans le mariage

LE MIRACLE DE L'AMOUR

Film d'éducation sexuelle

Record d'affluence en été

Parlé français

Vienne: A la conférence de l'ONU sur l'espace Interspoutnik contre Intelsat

« Le système international de télécommunications par satellites proposé par l'Union soviétique et sept autres pays du camp socialiste n'est pas incompatible avec le système de l'Intelsat », a déclaré lundi à Vienne M. Minachine, directeur au Ministère soviétique des transmissions, devant la conférence des Nations Unies sur l'espace.

« Les deux systèmes peuvent parfaitement coexister et même coopérer » a ajouté M. Minachine, soulignant que le projet soviétique d'Interspoutnik admet que ses membres fassent partie de tous les autres systèmes internationaux, y compris de l'Intelsat.

Techniquement l'Interspoutnik et l'Intelsat seront essentiellement fondés sur des satellites géostationnaires (qui tournent à la même vitesse que la terre, paraissent immobiles au-dessus d'un point donné), a dit M. Minachine.

Il a indiqué que le projet avait été signé par huit pays: l'URSS, la Bulgarie, Cuba, la Hongrie, la Mongolie extérieure, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, et qu'il avait reçu l'approbation de l'Allemagne de l'Est, « qui n'est malheureusement pas encore reconnue comme membre de l'ONU », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne l'organisation du système, M. Minachine a souligné qu'Interspoutnik exploiterait les satellites en mettant des circuits de communications à la disposition tant des Etats membres de l'organisation que des Etats non membres ou d'autres usagers. Il a ajouté que ses activités seraient coordonnées avec celles de l'UIT (Union internationale de télécommunications) ou d'autres organisations internationales utilisant des satellites à fins de télécommunications.

M. Minachine a ensuite montré les différences existant entre les organismes de direction et de gestion des deux systèmes:

Interspoutnik est dirigé par un conseil de représentants des Etats faisant partie de l'organisation, à raison d'un membre par Etat, et non pas comme Intelsat, d'un membre par Etat participant à 1% minimum au total des

communications téléphoniques et télégraphiques actuelles.

Chaque Etat aura d'autre part une voix dans tous les votes alors que dans l'Intelsat, les suffrages sont proportionnels au volume réel des communications. Ainsi les Etats-Unis détiennent 53% des voix, ce qui leur assure la majorité.

Par ailleurs tout Etat membre d'Interspoutnik peut faire partie d'un autre système de télécommunications, ce qui n'est pas le cas pour les membres de l'Intelsat. Qu'advient-il alors des pays qui font déjà partie d'Intelsat et qui voudraient adhérer à Interspoutnik? Les représentants officiels d'Intelsat présents à la conférence n'ont pas voulu donner de réponse définitive à cette question et se sont bornés à déclarer qu'elle pourrait être éventuellement évoquée à la conférence de Washington de 1969, qui devra examiner les statuts définitifs d'Intelsat.

Mais, fait-on remarquer à Vienne, d'ici là Interspoutnik sera probablement créé, ce qui pourrait donner du poids aux délégations qui, à Washington, se prononceraient en faveur d'un système plus démocratique sinon plus efficace.

Vanitas vanitatum...

M. R. McNamara, ancien secrétaire américain à la Défense, a déclaré lundi que l'Union soviétique pourrait encore anéantir les Etats-Unis même après qu'elle aurait subi une première défaite par les armes atomiques. Le fait que le stock américain en armes nucléaires est beaucoup plus grand que celui des Russes ne peut rien changer à la chose. M. McNamara a encore dit qu'une course aux armes nucléaires ne donnerait pas un pouvoir atomique plus grand aux Etats-Unis ou à l'URSS. Il est temps pour que ces deux puissances reconnaissent cet état de choses et agissent avec plus de raison.

Prague: Les problèmes intérieurs, maintenant

Cent cinquante anciens membres du Parti social-démocrate tchécoslovaque se sont réunis lundi en Moravie orientale, pour discuter d'une éventuelle reconstitution de leur parti, annonce Radio-Prague dans son émission en français. Etaient présents un certain nombre de sociaux-démocrates qui avaient refusé d'adhérer au Parti communiste en 1948 et d'anciens membres du P.C. exclus dans les années 1950, précise la radio. Elle ajoute que les participants ont réaffirmé leur soutien au P.C. tchécoslovaque.

Le Gouvernement tchécoslovaque poursuit ses efforts en vue de réduire les écarts de salaires entre la Bohême-Moravie et la Slovaquie. Le développement économique et social de ces deux régions avait été inégal, la Slovaquie demeurant agricole alors que l'industrialisation de la Bohême-Mo-

ravie était rapide. A la fin du premier trimestre de 1967, la différence du salaire moyen mensuel, entre la Slovaquie et la Bohême-Moravie, n'était plus que de 10 couronnes. En effet, le salaire moyen était de 1685 couronnes en Bohême-Moravie, contre 1675 en Slovaquie.

Le général Svoboda a reçu hier matin, au château de Prague, les membres du Conseil des évêques catholiques de Tchécoslovaquie, conduits par Mgr Tomasek, administrateur apostolique de Prague.

Mgr Kskoupy, évêque de Brno, a déclaré au président de la République que l'Eglise tchécoslovaque entendait « contribuer aux efforts du peuple pour le développement de la République », indique l'agence CTK, qui précise que l'entrevue s'est déroulée dans un esprit amical.

Lagos: Gowon reste intraitable

Le Gouvernement fédéral nigérien propose d'ouvrir d'autres « couloirs de la pitié » terrestres pour l'acheminement des secours contre la famine dans les régions touchées par la guerre, a déclaré lundi au cours d'une réunion le général Gowon, chef du Gouvernement fédéral, à M. Nils Gussing, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies.

Ces couloirs viendraient s'ajouter à celui qui descendrait vers Awgu, dans la région d'Enugu, et qui ont déjà été proposés par le Gouvernement fédéral, a ajouté le général Gowon.

Le chef du Gouvernement nigérien a exprimé des doutes quant à la sincérité du lieutenant-colonel Ojukwu, chef du Gouvernement biafrais, quand il demande le transport des secours pour le Biafra par la voie aérienne. Le lieutenant-colonel Ojukwu « ne transporterait pas des denrées de secours, mais importerait massivement des armes, a-t-il déclaré.

La même position a été défendue hier à Londres par le chef Enahodjo: pas de couloir aérien.

Le CICR, qui réclamait lui aussi l'établissement de ce couloir aérien comme le moyen le plus efficace de secourir les affamés, a vivement regretté l'intransigeance nigérienne, et a annoncé qu'il allait prendre la responsabilité, avec tous les moyens disponi-

bles, de faire parvenir néanmoins ses secours en territoire biafrais.

Le lieutenant-colonel Ojukwu, chef du Gouvernement biafrais, est prêt sous conditions à se rendre aux pourparlers de paix d'Addis-Abeba, déclare un communiqué du Gouvernement biafrais publié par Radio-Biafra, captée à Lagos.

Il faudrait d'abord qu'un accord sur un cessez-le-feu ait pu être obtenu et que le général Gowon, chef du Gouvernement fédéral, accepte de se rendre lui aussi dans la capitale éthiopienne ainsi que les six chefs d'Etat de la Commission de l'Organisation de l'unité africaine pour la crise du Nigéria, ajoute le communiqué.

Des éléments de l'armée nigérienne auraient massacré plus de deux mille villageois (ethnie principale du Biafra) vendredi dernier, près d'Aba, selon les récits de quelques rescapés qui ont réussi à rejoindre cette ville.

Des officiers soviétiques mènent l'attaque de l'infanterie nigérienne « dans la poussée finale vers le cœur du territoire ibo » déclare le bulletin de guerre du Biafra publié à Umuhia.

VILLES DU NORD

IX *

Malmö (II)

Un matin de fin d'été ou d'automne, c'est toujours avec un sentiment de joie qu'on découvre, dans un pâturage ou un jardin, toute une poussée de champignons, là où, le jour précédent, il n'y avait rien encore.

C'est cette même impression que m'a procurée Malmö. En effet, autour du centre de la cité, qui renferme des édifices d'un âge respectable, dont certains sont fort beaux — l'Hôtel de Ville, l'église Saint-Pierre — toute une série de villes satellites, avec centre commercial et écoles, etc., ont surgi du sol avec une rapidité extrême et continuent de croître.

Est-ce beau? Est-ce laid? Je connais des touristes suisses qui trouvent que Malmö est une vilaine ville. Je ne me hasarderai pas à affirmer qu'elle mérite le qualificatif de charmante, mais l'exubérance avec laquelle elle s'étend, le dynamisme dont sont la preuve ses nouveaux quartiers et ses multiples places de sports ont quelque chose d'attachant, qui m'y ont retenu une semaine.

★

Il faut dire aussi que, quand on arrive en bateau de Copenhague, après un trajet d'une heure et demie à travers le Sund, Malmö ou, plutôt l'atmosphère de Malmö, apparaît comme très semblable à celle d'une ville suisse allemande. De Berne ou de Lucerne, en particulier. Avec ses 250 000 habitants, Malmö peut être la troisième ville de Suède, on y trouve le même climat paisible, le même ennui nocturne et la même agitation affairée diurne.

Notons, en passant, qu'elle compte un consulat suisse qui a l'air fort important et un club suisse, ce qui tendrait à confirmer que nous ne sommes pas les seuls à avoir goûté son climat helvétique!

★

Les parcs de Malmö, d'autre part, sont superbes. Traversés par de très nombreux canaux, ils ne ressemblent pas à ceux d'outre-Sarène, mais on y retrouve le même amour des fleurs, le même sens de la décoration florale, qui, pour être un peu moins disciplinée, n'en est que plus séduisante.

★

EN QUELQUES LIGNES

● **PNOM PENH.** — Le prince Sihanouk a annoncé qu'il envoyait en résidence surveillée à Thiouloungville (ex-Kirirom), agréable station d'altitude plantée de pins, des intellectuels connus pour leurs activités pro-communistes.

● **NEW YORK.** — Alerte à la bombe à l'ONU où les services de sécurité sont mobilisés depuis 16 h. GMT. L'alerte a été déclenchée par une agence de presse américaine déclarant qu'elle avait reçu, à son bureau de l'ONU, un coup de téléphone anonyme lui faisant connaître qu'« en raison de ce qui se passe au Biafra », deux bombes allaient être déposées et amorcées quelque part dans le gratte-ciel du siège de l'organisation mondiale.

● **MOSCOU.** — Une secte baptiste, les « Initiativniks » séparée de la secte des « Baptistes-évangélistes-chrétiens », la seule reconnue officiellement en URSS, a été démantelée à Tachkent en Ouzbékistan, révèle la « Pravda d'Orient ».

● **TOKYO.** — Tout espoir de retrouver d'autres survivants du plus dramatique accident d'autobus jamais survenu, a été abandonné. Sur les 75 passagers des deux autobus qui, entraînés par un éboulement de terrain ont été précipités dans une rivière, seules trois personnes ont survécu. Jusqu'à présent, 32 corps ont été récupérés.

● **MOSCOU.** — « Les agents de la CIA ont causé un énorme dommage au Nigéria. Par leur action ils ont contribué grandement à provoquer la rupture de l'unité du pays » écrit hier matin la « Pravda ».

● **LA PAZ.** — L'ancien ministre de l'Intérieur Arguedas devra être jugé par un tribunal militaire, a déclaré le président Barrientos, démentant ainsi l'information selon laquelle Arguedas comparaitrait devant le Congrès national.

● **STOCKHOLM.** — M. Andreas Papanaléou, chef du mouvement panhellénique de libération (PAK) a lancé un appel aux nations occidentales pour qu'elles « n'hésitent pas plus longtemps et isolent moralement, économiquement et militairement le régime brutal de la mafia des colonels ».

Et puis Malmö offre des surprises que j'ai appréciées, car l'inattendu, dans un monde qui se fait de plus en plus uniforme, est toujours agréable.

Ainsi, vous tombez sur une B.B. à la puissance vingt et quelques lustres de moins qui, d'une main ferme et téméraire, vous arrache les virages les plus difficiles au volant d'un immense autobus municipal.

Ainsi, vers les 20 h., vous vous dirigez vers le restaurant de la Maison du Peuple, maison extrêmement vaste, dans laquelle on a installé une gigantesque bibliothèque. Pas un chat et le restaurant est fermé.

Certainement qu'il existe des explications: vacances, autres heures d'ouverture qu'en Suisse. Mais pourquoi essayer de déplorer le plaisir de l'étonnement. Le vrai sage n'est-il pas celui qui s'étonne de tout et qui conserve la faculté de pouvoir rester étonné?

Comme Malmö possède un parc d'attraction qui prétend rivaliser avec celui de Tivoli à Copenhague, vous vous y rendez, pensant y retrouver la même féerie. Les attractions y sont, mais point la féerie. Il y manque l'esprit de fantaisie, le sens de l'irréel. Décidément, ces Suédois sont trop suisses!

★

Enfin, il convient de signaler même si ce n'est pas spécifique à Malmö, mais plutôt à toute la Suède, la beauté des formes des objets exposés en vitrine. Que ce soit par le verre, l'argile, les fibres textiles, les bois et les vitraux, l'industrie suédoise est parvenue à introduire le beau dans la vie quotidienne. Il m'a paru que c'était là une des plus remarquables réussites de ce pays, à côté de celles obtenues dans le domaine social. Cependant, je ne m'attarderai pas sur celles-ci n'ayant pas eu l'occasion de les étudier sérieusement.

★

Quelques constatations sur la Suède pour terminer.

Partout, la propreté frappe. On fait vingt, trente mètres pour jeter un papier dans une corbeille! Dans ce domaine, la Suisse a pris un fameux retard.

La crainte du feu paraît aussi fort répandue. C'est d'ailleurs, une caractéristique qui paraît propre à toute la Scandinavie. Dans les chambres d'hôtel, de grandes pancartes en plusieurs

langues vous informent que la première chose à faire dès votre arrivée est d'étudier le plan d'hôtel et de connaître les issues de secours en cas d'incendie.

Remarquons, d'autre part, la facilité avec laquelle les automobilistes suédois ont passé à la conduite à droite. Il n'y a pas une année qu'elle a été introduite et déjà elle semble entrer dans les mœurs. Seuls signes visibles qu'elle n'a pas toujours été de rigueur; aux carrefours, de grandes lettres majuscules sur la chaussée indiquent qu'il faut prendre à droite et non plus à gauche. Par ailleurs, les automobilistes qui ne se sont pas encore bien adaptés au nouveau système circulent avec leurs phares allumés. Leur nombre ne paraît dépasser 7 à 8%.

A la plupart des carrefours, les signaux lumineux sont réglés par les pétons, qui pressent un bouton quand ils désirent passer. Comme néanmoins, le feu vert ne leur est pas accordé immédiatement, ce système permet un trafic plus fluide que chez nous. Dans ce domaine, il faut encore noter que les automobilistes s'arrêtent toujours devant les passages de sécurité quand les passants traversent.

★

Dans les magasins et dans de nombreux bureaux, on doit prendre un ticket à l'entrée afin que chacun passe à son tour. C'est très bien et il est inutile de vouloir frauder. Même si vous demandez par exemple, dans une boutique, pour ne pas avoir à attendre inutilement, si on vend bien la marchandise que vous désirez, on ne vous répond pas avant que votre tour soit venu.

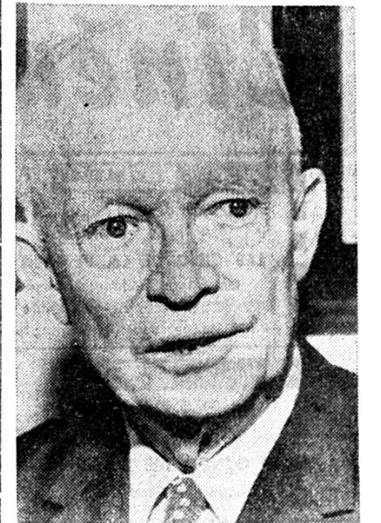
Le seul ennui, c'est que dans les bureaux officiels et notamment dans les bureaux des chemins de fer suédois, on ne vous indique pas que vous devez prendre les dits billets. Vous perdez, de cette façon, au début de votre séjour, des quarts d'heure et des quarts d'heure. Comme, d'autre part, tout est très lent, il arrive qu'on s'énerve. Par la suite, on s'y fait. C'est tellement reposant! Il n'empêche qu'on murmure in petto « Chapeau, pour nos bureaux de renseignements des CFF! où tout va autrement rapidement et où il ne semble pas prodigieux de demander de vous établir un horaire.

(A suivre) Willy BRANDT.
* Voir nos numéros des 8, 10, 12, 13, 15, 16, 17 et 19 août.

● **BRUXELLES.** — Les ambassadeurs de Belgique à Washington, Londres et Moscou ont signé lundi le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Cependant le Gouvernement belge précise dans une déclaration publiée à cette occasion, qu'il a l'intention de ne pas procéder à la ratification du traité avant que les négociations entre la commission des communautés européennes et l'agence internationale de l'énergie atomique n'aient abouti à un accord. (Ces négociations qui doivent encore s'ouvrir porteront sur la comptabilité du traité de non-prolifération avec le respect du traité de l'Euratom).

● **BEYROUTH.** — La réouverture de la branche de l'Intra Bank, à Paris, a été annoncée à Beyrouth par un porte-parole de la banque.

Eisenhower en danger de mort



L'état de santé de l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique, Dwight-D. Eisenhower, est toujours « très critique », selon les dernières informations des médecins de l'Hôpital Walter Reed, à Washington; bien qu'Eisenhower ait passé une nuit calme, les médecins continuent à craindre le pire.